

■ Plan "Villes Durables" du MEEDDUM La FMVM devrait être associée en 2010.

en bref

Jean-Louis Borloo avait présenté, lors d'une communication en Conseil des ministres le 22 octobre 2008, un plan d'actions qui vise « à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire, faire évoluer et gérer la ville ». Le lancement des concours « EcoQuartiers » et le projet des « EcoCités » s'avèrent être les premières initiatives de ce plan qui cherche à promouvoir les villes durables françaises. En 2009, plus de 160 projets ont été ainsi déposés auprès du Ministère pour le premier appel à projets « EcoQuartier », et 19 pour la démarche « EcoCité ». Ces dossiers ont été examinés par un comité d'experts, puis par une « Commission d'Analyse et d'appui ». Les résultats de l'appel à projets EcoQuartiers 2009 ont été annoncés lors de la Conférence Nationale Ville, Durable le 4 Novembre 2009, au Musée du Quai Branly.

En ouverture de cette rencontre, Benoist Appar, secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme, a déclaré que « le plus important est peut-être de faire passer une idée simple : le développement urbain durable n'est pas réservé à quelques très bons élèves. Bruno Bourg-Broc, président de la Commission d'Analyse et d'appui du Plan Ville durable, m'a souvent rappelé l'importance de cet enjeu pour les villes et les agglomérations de taille moyenne. Quelque soit la taille de la collectivité, des solutions existent. Mutualiser notre imagination, nos idées, c'est s'adapter et proposer des solutions sur tout le territoire. A ce titre, le ministère travaillera en 2010 avec la Fédération des Maires des Villes Moyennes pour définir un cadre adapté d'accompagnement de tels projets de "villes d'équilibre" ». Pour accéder au site internet du MEEDDUM dédié aux Eco Quartiers français : <http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr/>

Sites universitaires de proximité Inquiétudes sur l'avenir des IUT et IUFM

Le 4 novembre dernier, lors de la séance des questions au gouvernement, Valérie Pécresse a été sollicitée à deux reprises sur l'avenir des instituts universitaires de formation des maîtres et des instituts universitaires de technologie de proximité.

avec les élus, les directeurs des antennes de proximité et les présidents des universités. La ministre a affirmé avoir obtenu l'engagement du président de l'université d'Artois de maintenir le pôle.

Fermetures d'IUFM

Faisant état de la « récente et brutale décision de la présidence de l'université de l'Artois » de supprimer l'IUFM de Douai (1 400 étudiants), le député du Nord, Marc Dolez a déploré « une décision lourde de conséquences, tant pour la ville de Douai que pour la qualité de la formation des maîtres dans le Nord-Pas-de-Calais, mais qui pourrait aussi préfigurer la disparition de nombreux autres centres dans le pays ». Aussi Marc Dolez a demandé à la Valérie Pécresse quelles initiatives et dispositions elle comptait prendre pour garantir la pérennité d'un centre de formation des maîtres et d'un pôle universitaire fort à Douai, et, plus, généralement pour maintenir « l'irremplaçable potentiel des IUFM » en termes de personnels, de moyens et de lieux de formation. Et Marc Dolez de souligner que ce « démantèlement » va à l'encontre de l'engagement pris, dans l'hémicycle, par la ministre le 4 février 2009. « Je veux ici rassurer solennellement tous les députés présents : les antennes de proximité des IUFM continueront d'accueillir des étudiants, parce que ceux-ci ont besoin d'une formation au plus près des territoires et au plus près des classes » avait déclaré Valérie Pécresse.

Pour la ministre, les IUFM constituent des « pôles universitaires de proximité qui apportent tellement à nos territoires » et dont l'avenir est assuré. Car Valérie Pécresse estime que « les étudiants auront besoin d'avoir une formation continue et des stages gérés au plus près des classes, sur tout le territoire ». Toujours selon la ministre, l'avenir des IUFM est garanti par « la professionnalisation des cursus souhaitée par le gouvernement à travers des IUT de proximité et des départements de BTS de proximité ». S'agissant du cas particulier de Douai, Valérie Pécresse a indiqué avoir demandé au recteur de réunir l'ensemble des universités du Nord-Pas-de-Calais et de discuter avec elles d'un schéma directeur régional de la formation des maîtres dans cette région. Dans ce cadre, une discussion sera engagée

Restructurations locales

Dans le cadre de l'autonomie des universités, Céleste Lett, député de la Moselle, maire de Sarreguemines, a fait part des « inquiétudes persistantes » relatives aux restructurations locales prévisibles « notamment pour les petits sites universitaires tels que les IUFM et les IUT de taille modeste ». Sites dans lesquels villes et communautés ont beaucoup investi. Dans le cas des IUFM, on peut craindre que l'importance de stabiliser des viviers locaux d'enseignants sur toutes les zones géographiques ne soit pas perçue. Aussi le député a souhaité savoir « si la planification de l'avancement des restructurations locales aura à cœur de porter un regard attentif sur les exigences de terrain ».

Quant à la mastérisation de la formation des maîtres, le député de la Moselle a souligné que des voix s'élevaient au sein de certains IUFM de proximité « pour dénoncer l'impossibilité qui leur est signifiée de faire habilitier des mastères pluridisciplinaires ». Aussi, Céleste Lett a-t-il souhaité savoir si « l'impossibilité pour un IUFM de soumettre un mastère pluridisciplinaire et professionnel est-elle irrévocable ou a-t-elle une chance d'être reconsidérée eu égard aux enjeux multiples qui s'y rapportent ? ».

Insistant sur le fait que la réforme de la formation des enseignants constituait « une chance pour les étudiants et pour les élèves », Valérie Pécresse a affirmé que « les pôles universitaires de proximité qui sont constitués aujourd'hui par les anciennes antennes des IUFM intégrées à l'université ont un bel avenir devant eux ». Et d'ajouter « Ils auront pour rôle d'assurer la formation continue des étudiants, au plus près des classes, et d'organiser la gestion de leurs stages ». Pour conclure, elle a déclaré que « les mastères enseignement, pour les professeurs des écoles, devront être pluridisciplinaires et professionnalisants ». Toutefois, des inquiétudes demeurent car les universités sont autonomes depuis la loi du 11 août 2007, et peuvent bel et bien décider de la fermeture de sites. ■